

COMITÉ DE SAUVEGARDE DU VIEUX GRENOBLE

BULLETIN DE LIAISON

PRIX : 5 F

N° 29 - DÉCEMBRE 1986



*A tous les Adhérents et Amis du Comité,
le Président et le Bureau présentent
leurs vœux particulièrement chaleureux
pour 1987.*

VISITE DU 27 SEPTEMBRE 1986

MONTSEVEROUX - MONSTEROUX-MILIEU - TOURDAN

L'exposition du patrimoine recensé dans le canton de Beaurepaire nous invitait à une incursion dans ce secteur. C'est à Montseveroux que nous avons trouvé ce petit musée itinérant. Bruno Mottin, conservateur du pré-inventaire de l'Isère, ayant eu l'extrême obligeance de proposer de nous piloter, nous disposions en sa personne du meilleur des guides. Le château de Montseveroux dessine un quadrilatère régulier flanqué de quatre tours rondes aux angles. A l'intérieur s'élevait un donjon carré disparu. Au XVI^e siècle, selon une pratique fréquente justifiée par la recherche de l'agrément et du soleil, un des côtés fut abattu et transformé en une terrasse qui donne vue sur le vallon. Au milieu du côté opposé, une tour carrée au sommet refait abrite la porte dont quelques défenses accessoires subsistent. Le fossé a disparu. Les caves que nous avons visitées sont vastes mais sans caractère permettant de les dater. Le château remonte dans son ensemble aux XIII^e et XIV^e siècles. Il abrite aujourd'hui la mairie, l'école et des logements. L'exposition y a aussi trouvé place pour quelques semaines. Fort intéressante et complète, elle présente de nombreuses photographies accompagnées de légendes et quelques objets (statues, etc.). Comme à chaque occasion semblable, on reste étonné du nombre d'éléments anciens qui subsistent et la visite devient rapidement une invitation à partir à la découverte sur le terrain de ce patrimoine si varié !

C'est ce que nous avons fait d'abord pour le village de Montseveroux. En contournant le château, pour admirer ses belles archères, nous avons gagné la modeste église dont la silhouette fruste a quelque chose d'archaïque. Il s'agit d'un édifice roman qui doit être de peu postérieur au début du XII^e siècle s'il ne remonte pas à la fin du XI^e. La nef a été allongée par la suite. Un heureux nettoyage, la suppression d'un médiocre plafond, ont donné à l'intérieur un aspect clair et gai. Ce fut surtout l'occasion de découvrir des peintures murales cachées sous un badigeon dont les 14 couches successives ont été enlevées avec soin. Ces peintures datent de deux époques différentes : la plus ancienne (XVI^e) est une « litre », bandeau peint d'armoiries sur fond noir à l'occasion des funérailles d'un noble personnage (qui n'a pas encore été identifié). La seconde est plus surprenante : il s'agit en effet d'un décor profane de rinceaux, d'oiseaux, etc. On se demande s'il ne daterait pas d'une transformation de l'église lors de la Révolution. Rien n'est sûr. Il y a encore à Montseveroux les restes d'un hôpital tenu par les Antonins. Il a subi des ans irrémédiablement outrage, mais les éléments qui subsistent (notamment des vantaux de bois dont le cintre dessine un superbe soleil) sont émouvants.

A peu de distance, le minuscule village de Monsteroux-Milieu possède une église plantée dans le cimetière, excel-

FORT BARRAUX

VISITE DU 27 OCTOBRE 1986

Notre précédente visite au fort Barraux, en octobre 1970, avait permis seulement un coup d'œil sur l'extérieur. Nous avons pu cette fois-ci pénétrer dans cette enceinte bien gardée et en examiner les détails. Le fort Barraux pose aujourd'hui un problème délicat : l'armée, qui l'occupait et l'utilisait diversement depuis sa création, quitte les lieux. Bâtiments et enceinte vont être mis en vente par les domaines, sans doute pour un prix qui ne sera pas le Franc symbolique. Il est dans ces conditions peu probable que la commune de Barraux puisse devenir propriétaire de cet ouvrage situé sur son territoire et qui a fortement marqué son histoire. Une fois les lieux acquis, il reste en effet à les entretenir, ce qui représente une moyenne annuelle de 350 à 500 000 francs (50 millions de centimes), et à trouver des utilisations pour rentabiliser tant soit peu l'opération. Malgré toutes les bonnes volontés qui se sont dévouées à la recherche de mécènes et d'idées, la commune n'aura sans doute pas les moyens de risquer une acquisition qui se révèle trop lourde.

D'autres acquéreurs sont possibles : on a parlé de la secte Moon, ce qui ne provoque pas l'enthousiasme, pas plus que l'installation de jeunes délinquants en séjour de rééducation (et pourtant, il faut bien les installer quelque part ! Mais cette ambiance de forteresse pourrait bien leur donner la fièvre obsidionale...). Bien des problèmes urgents vont se poser : celui de l'indispensable gardiennage, faute duquel tout sera pillé en peu de temps ; celui de l'entretien : le toit de la chapelle attend des réparations d'urgence, la végétation, non coupée, ne tardera pas à créer une jungle impénétrable, etc. Il est nécessaire de se mobiliser pour qu'une solution soit trouvée. Pour s'en convaincre, il n'est que d'évoquer l'histoire du fort et de rappeler ce qui subsiste aujourd'hui, fortifications et bâtiments. C'est ce que je voudrais faire en quelques lignes.

*

* * *

Vaincu aux Mollettes par Lesdiguières, Charles Emmanuel, duc de Savoie, par esprit de revanche, fonda en territoire français, face à Pontcharra, un fortin qu'il baptisa en raison de la date (24 août 1597) fort Saint-Barthélemy. Aimable attention à l'égard du protestant Lesdiguières ! Celui-ci attendit la fin des travaux pour agir. « Laissez-les faire, écrivait-il à Henri IV, ils travaillent pour nous, je le prendrai quand ils l'auront achevé et il ne vous en aura rien coûté ! » Ce qui fut fait le 15 mars 1598, malgré un effet de surprise manqué (les feux allumés par les valets laissés à La Buisnière avec les chevaux avaient alerté la garnison). Avec le fort, furent pris ses défenseurs, des drapeaux, l'artillerie, les munitions et les vivres dont il était garni. Résultat très positif !

Le fort était plus étroit qu'aujourd'hui, assez mal flanqué ; l'intérieur en était bosselé et garni de petits bâtiments en désordre. Jean de Beins, ingénieur du roi Henri IV pour le Dauphiné, y apporta des corrections, notamment sur le front tourné vers l'Isère. Il déplaça également l'entrée : au lieu de traverser la demi-lune de Savoie on pénétra par le flanc du bastion du Roi, ce qui permettait, en venant de France, un meilleur défilement.

La plus grande transformation fut ordonnée par Vauban. Venu à Barraux depuis Grenoble en septembre 1692, il imagina une nouvelle disposition du front d'entrée (tourné vers le village). Le bastion central, trop près de ses voisins encadrants, fut séparé du fort et devint la demi-lune

d'entrée, couverte sur le côté par une lunette. Sur la nouvelle courtine au tracé désormais rectiligne, on édifia la porte et ses annexes. Furent ordonnées également, du côté de l'Isère, deux « lunettes » avancées destinées à éclairer le fâcheux angle mort qui régnait sur le versant qui dégringole devant le fort. Vauban prescrivait enfin d'égaliser le terrain à l'intérieur et de construire en ordre régulier des casernes, un hangar, des magasins à poudre, une chapelle, un puits couvert d'une voûte. Les travaux étaient bien avancés en 1700 lors du retour de Vauban. Ils furent menés à bien durant les trois premières décennies du XVIII^e siècle. A partir de 1824 (c'est un travail contemporain de la Bastille), on construisit sur le petit front ouest, du côté de Grenoble, un grand cavalier casematé, c'est-à-dire une barre couverte d'un talus en terre et constituée de voûtes juxtaposées desservant des embrasures.

Un des grands intérêts de ce fort c'est que l'ensemble des ouvrages et des bâtiments sont pratiquement intacts, en relativement bon état. Quelques additions parasites (le transformateur devant l'entrée par exemple) seraient faciles à faire disparaître. On possède donc là un ouvrage dont les dates de construction s'échelonnent de 1597 à 1830, dont le dispositif fortifié, courtines, bastions, fossés, chemins-couverts etc. est parfaitement lisible. Avec quelques réparations et des remodelages de terre, le tout pourrait être rétabli dans son intégrité, fournissant un premier centre d'intérêt à une visite. Le second centre est formé par les bâtiments :

- la porte avec son pavillon aux pilastres doriques portant un fronton, son couloir voûté, son corps de garde ;
- les casernes avec leurs grands toits (un seul a été réduit) couverts jadis d'ardoises, et en tuile depuis la fin du XVIII^e siècle ;
- la chapelle, dont l'autel pourrait retrouver son baldaquin transformé naguère en confessionnal ;
- le puits et son pavillon voûté, son treuil, sa margelle de dalles, le bassin d'écoulement, etc. ;
- le pavillon du gouverneur, le plus ancien bâtiment du fort, d'allure très dauphinoise ;
- les casemates du front ouest, les magasins à poudre, de nombreux souterrains (notamment les galeries de contremines, établies à l'avance jusqu'aux points où l'on prévoyait l'installation des assiégeants que l'on faisait proprement sauter lorsqu'ils y étaient effectivement arrivés !).

*

* * *

Certes les recettes tirées de la visite guidée que l'on pourra organiser ne seront pas suffisantes pour assurer l'équilibre financier de l'entretien du fort. Mais quelle que soit la destination finalement trouvée, la possibilité de ces visites, au moins pendant une large saison touristique, devra être absolument exigée de l'acquéreur. En attendant, pour éviter toute dérive due à d'éventuels travaux, j'ai fait mettre à l'ordre du jour de la prochaine COREPHAE Rhône-Alpes la protection du fort au titre des Monuments Historiques. Je présenterai moi-même le rapport et tâcherai d'être éloquent pour obtenir le vote d'une demande de classement (mesure plus complète que l'inscription à l'inventaire supplémentaire). Protection nécessaire, mais non suffisante : il faudra de toute façon un acquéreur bien argenté et plein de bonnes intentions ; pourquoi pas ?

Robert BORNECQUE

MONTSEVEROUX MONSTEROUX-MILIEU TOURDAN

(Suite de la page 1)

lent témoin des sanctuaires de modeste envergure dont le Moyen Age dota bien des paroisses rurales en Dauphiné : une courte nef rectangulaire, une abside semi-circulaire (le tout n'excédant pas 10,50 m), une couverture en charpente, voilà pour l'architecture. La porte d'entrée s'ouvre sous un arc en plein cintre reçu par deux colonnes avec chapiteaux à feuilles d'eau. Au nord, donnant sur le cimetière, la porte des morts. Il est difficile de dater précisément un tel édifice ; sa simplicité rustique peut conduire à trop le vieillir. De toute façon, comme à Montseveroux, on tourne autour de la première moitié du XII^e siècle. Ici encore un nettoyage prudent a mis à jour dans l'abside des peintures murales qui remontent cette fois au XIII^e siècle. Malgré des lacunes assez considérables, on distingue une suite d'arcatures gothiques encadrant des personnages. Ces deux découvertes consécutives de Montseveroux et Monsteroux démontrent les dommages qu'a engendrés la fâcheuse méthode du décapage des murs. Cette mode, contre laquelle je me suis souvent élevé devant vous, est injustifiée sur le plan archéologique (car les murs étaient enduits) et esthétique (un mur de blocage en tout-venant n'est pas fait pour être vu tel quel). Mais en outre les grattages sans

précaution auxquels on s'est livré ont certainement fait disparaître nombre de peintures plus ou moins anciennes cachées sous des badigeons et qui donneraient à l'intérieur des églises concernées une autre chaleur et une autre vie !

Notre dernière étape nous permet de voir l'étonnante collection d'objets gallo-romains trouvés à Revel-Tourdan et présentés par une active association de sauvegarde dans les locaux de l'ancien prieuré. La chapelle contiguë présente une belle abside du XVI^e siècle dont les ogives retombent sur des culots sculptés. Le maître-autel du XVIII^e avec ses statuets baroques (saint Michel, saint Paul, saint Ambroise et saint Augustin) aux attitudes mouvementées provient de l'église des bénédictins de Beaurepaire. Ce rapide parcours ne devrait être qu'une amorce et je souhaite que beaucoup d'entre-nous retournent dans ce canton pour flâner intelligemment, à la recherche de tant de pittoresques témoins du passé que le catalogue rédigé par Bruno Mottin permet de retrouver facilement.

Robert BORNECQUE

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

est fixée au **MERCREDI 25 FÉVRIER 1987, à 17 h 45**

Maison du Tourisme - 1^{er} étage

C'est un élément capital de la vie du Comité. Y assister est un devoir.

Tous les adhérents sont concernés : pour entendre et discuter les comptes rendus moral et financier, pour participer à l'élaboration du programme d'activité pour l'année.

Si malgré tout vous ne pouvez venir, pensez à envoyer la procuration ci-dessous (en la recopiant si vous ne voulez pas mutiler votre Bulletin).

PROCURATION

Je soussigné, membre du Comité de Sauvegarde

du Vieux Grenoble, demeurant

donne pouvoir pour me représenter et voter en mes lieu et place à M

à l'Assemblée générale du 25 février 1987.

Signature

Madame THÉVOUX-CHABUEL,

en souvenir...

Je me souviens toujours de la façon, si gentille, par laquelle Mme Thévoux fit ses débuts parmi nous : elle récoltait la monnaie que nous demandions aux chauffeurs des voitures particulières, pour la visite des châteaux de la vallée. Nous n'avions pas de car, en ce temps-là...

Mme Thévoux continua, ainsi, à s'occuper du côté « financier » du Comité, côté avec lequel notre association est obligée de compter pour accomplir sa sauvegarde.

Devenue trésorière, avec cahier et papiers, elle nous rendit ce précieux service jusqu'en 1983. Mme Favre était venue nous rejoindre alors, avec toute sa compétence de comptable, étant adhérente depuis notre création, avec la promesse de nous aider « effectivement » à partir de sa retraite ; ce qui fut fait.

Malheureusement, notre chère Mme Thévoux, qui nous avait courageusement caché ses soucis de santé, dut, elle-même si active, en venir à la chaise roulante et abandonner son travail et les contacts humains. Mais elle ne cessait pas, pour autant, de s'intéresser à la vie ; elle a pu reprendre celle de ses orchidées, et elle attirait sur sa terrasse celle des oiseaux ; ne cessant pas de s'intéresser aux progrès de ses petits-enfants.

C'est ainsi qu'elle continue à vivre pour nous tous, et pour sa famille, bien éprouvée. Elle reste, dans nos mémoires, la femme active ; sans jamais avoir montré sa souffrance, ni l'égoïsme du malade. Et l'avalanche de fleurs à ses obsèques reste le dernier témoignage visible de notre amitié et de notre reconnaissance, pour ce dévouement souriant, qui ne s'oubliera jamais.

M.-H. FOIX

PETITE CHRONIQUE

Le Comité de Sauvegarde est, d'après le Musée Dauphinois, la plus active des sociétés grenobloises. Et nous en sommes conscients. Quoique tout semble avoir été fait pour le vieux Grenoble, il en reste toujours à faire.

Ainsi devons-nous rappeler aux nouveaux adhérents que les visites que nous organisons sont faites dans ce but. Nous n'avons rien d'une société d'organisation de voyages !

Souvenons-nous de Montseveroux, où nous avons découvert les petites églises qui renaissent, ou le Vieux-Moyranc, et Voreppe, qui se modernisent en gardant tous les trésors du passé. Notre visite, notre passage, sont ainsi, pour eux,

des appuis et une aide. De plus, nos adhérents reviennent souvent « en particulier », et cela encourage les défenseurs, comme nous le sommes, des vieilles pierres, qui ont une âme.

Je crois que la dernière visite du vieux Grenoble en est une bonne illustration, nous vous remercions de votre fidélité à l'avoir suivie, malgré le temps gris et froid ; il est vrai que la voix de notre Président est vivifiante et redonne chaleur aux pierres.

Vous pourrez remarquer deux portes anciennes réparées par nos soins cette année.

M.-H. FOIX

Vie de l'Association

ADRESSE : Maison du Tourisme, rue de la République

COTISATION : 50 F - C.C.P. GRENOBLE 1320-25 N

PERMANENCES : Mardi 16 h à 18 h

PROJETS : JEUDI 22 JANVIER, 17 h, place Saint-Laurent : visite des fouilles de Saint-Laurent, sous la conduite de Mme Renée COLARDELLE.

MERCREDI 25 FÉVRIER, 17 h 45, Maison du Tourisme, 1^{er} étage : Assemblée générale du Comité.

MARS : visite à préciser.

N.B. : Les personnes qui désirent être prévenues individuellement des dates des visites et conférences doivent déposer à la permanence des enveloppes timbrées à leur adresse.